

Séance ordinaire du 10 avril 2026

L'an 2026, le 10 avril à 18h00, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Les Rives de la Laurence, légalement convoqués se sont réunis à la Coupole de Saint-Loubès (Salle Jaune), sous la présidence de Monsieur Hubert LAPORTE.

PRESENTS :

Messieurs Henri PUYAU-PUYALET, Frédéric DUPIC, Hubert LAPORTE, Antoine DE TOURNEMIRE, Pierre COTSAS, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN, Sébastien CANTERO, Luc DUTRUCH, Marc ARLABOSSE, Jean-Paul ESCORIHUELA, Sébastien FAURIAT, Serge FERNANDES, Paul MARROC, Sébastien ROUX, Claude PULCRANO, Mesdames Julie TOURNÉ, Nathalie CHANSARD, Corinne JEAN-THÉODORE, Sylvie AYAYI, Christine GALLOT MAUREL, Johanna JAVELLE, Laëtitia DA COSTA, Marie-Geneviève ORNON, Sandrine VAN DE MOSSELAER

EXCUSES :

Madame Corinne CANUDO ayant donné pouvoir à Monsieur Hubert LAPORTE
Madame Fabienne FITAL ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien FAURIAT
Madame Julie LAMBERT-PARRET ayant donné pouvoir à Madame Johanna JAVELLE
Monsieur Olivier LAFEUILLADE
Monsieur Pascal COURTAZELLES

ABSENTS :

Monsieur François SPAGNOL

Secrétaire de séance : Monsieur Luc DUTRUCH

Date de convocation : 01/04/2026

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

D.2026-04-07 : Désignation de délégués de la Communauté de Communes Les Rives de la Laurence dans les organismes extérieurs.

Vu l'article L 2121-33, l'article L 5711-1, l'article L 5211-7 et l'article L 5721-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu les statuts des divers organismes

La communauté de communes Les Rives de la Laurence doit procéder à la désignation de ses représentants au sein des organismes extérieurs.

Représentation substitution au SIAO de Carbon-Blanc (Syndicat d'alimentation en eau de Carbon Blanc)

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Considérant que la Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes la compétence eau depuis le 01 janvier 2020,

Considérant que les communes Montussan, Saint-Loubès, Sainte-Eulanie, et Yvrac adhérentes au SIAO de Carbon-Blanc pour la compétence eau.
La Communauté de Communes Les Rives de la Laurence est devenue membre du SIAO de Carbon-Blanc en lieu et place des communes précitées pour la compétence eau à compter du 1er janvier 2020.

Ainsi, conformément aux dispositions du CGCT, le Conseil Communautaire doit procéder à la désignation de 8 représentants de la Communauté de Communes au sein de ce syndicat.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Le résultat est le suivant :

Monsieur le Président propose Monsieur Daniel YANINI en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Daniel YANINI est élu titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Monsieur le Président propose Madame Christine GALLOT MAUREL en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Christine GALLOT MAUREL est élue titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Monsieur le Président propose Monsieur Johann RAFAILLAC en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Johann RAFAILLAC est élu titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Monsieur le Président propose Madame Nathalie CHANSARD en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Nathalie CHANSARD est élue titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Monsieur le Président propose Monsieur Marc ARLABOSSE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Marc ARLABOSSE est élu titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Monsieur le Président propose Monsieur Sébastien FAURIAT en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Sébastien FAURIAT est élu titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Monsieur le Président propose Monsieur Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN est élu titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Monsieur le Président propose Monsieur Frédéric DUPIC en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Frédéric DUPIC est élu titulaire au SIAO de Carbon-Blanc.

Représentation substitution au SIAEPA de Bonnetan (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement)

Vu les statuts de la communauté de communes,

Considérant que la communauté de communes exerce en lieu et place des communes la compétence eau depuis le 01 janvier 2020,

Considérant que les communes Beychac et Cailleau, Saint-Sulpice-et-Cameyrac étaient adhérentes au SIAEPA de Bonnetan pour la compétence eau,

La Communauté de Communes Les Rives de la Laurence est devenue membre du SIAEPA en lieu et place des deux communes précitées pour la compétence eau à compter du 01 janvier 2020.

Ainsi, conformément aux dispositions du CGCT, le Conseil Communautaire doit procéder aux désignations des représentants de la Communauté de Communes au sein de ce syndicat à savoir :

- Un titulaire et un suppléant pour la commune de Beychac et Cailleau .
- Un titulaire et un suppléant pour la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Henri PUYAU-PUYALET en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Henri PUYAU-PUYALET est élu titulaire au SIAEPA de Bonnetan.

Monsieur le Président propose Monsieur Pascal COURTAZELLES en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pascal COURTAZELLES est élu titulaire au SIAEPA de Bonnetan.

Monsieur le Président propose Monsieur Jacky BIAUJAUD en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Jacky BIAUJAUD est élu suppléant au SIAEPA de Bonnetan.

Monsieur le Président propose Monsieur Patrick PREVOST en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Patrick PREVOST est élu suppléant au SIAEPA de Bonnetan.

Désignation des délégués au SYSDAU

Le SYSDAU, c'est un syndicat mixte qui agit au cœur de l'aménagement du territoire des 94 communes de l'aire métropolitaine bordelaise. Il intervient sur les dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire et a pour vocation de réaliser et de suivre la mise en œuvre du SCOT.

Ainsi, le SYSDAU, 94 communes pour élaborer ensemble un projet de développement cohérent. Autour de l'habitat, l'économie, l'environnement, l'agriculture. Ainsi, le conseil communautaire doit procéder à la désignation de 2 titulaires et 2 suppléants au sein de l'organisme.

Monsieur le Président propose Monsieur Henri PUYAU-PUYALET en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Henri PUYAU-PUYALET est élu titulaire au SYSDAU.

Monsieur le Président propose sa candidature en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Hubert LAPORTE est élu titulaire au SYSDAU.

Monsieur le Président propose Monsieur Antoine DE TOURNEMIRE en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Antoine DE TOURNEMIRE est élu suppléant au SYSDAU.

Monsieur le Président propose Monsieur Gérard BILLOT en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Gérard BILLOT est élu suppléant au SYSDAU.

Désignation des délégués au SEMOCTOM

Le Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (S.E.M.O.C.T.O.M.) a été créé par arrêté préfectoral du 28 janvier 1980. C'est un syndicat mixte fermé relevant du Code Général des Collectivités Territoriales et donc un service public.

En tant que syndicat public, le rôle du SEMOCTOM est défini par des statuts et prévoit des missions précises :

- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés ;
- Les collectes, le tri, la valorisation des matériaux recyclables ;
- La construction et l'exploitation de déchèteries, de recycleries ;

- La collecte et le traitement des déchets valorisables (huiles, piles, batteries, bois, meubles, etc...) ;
- La collecte et le traitement des encombrants et tout autre déchet ;
- La collecte et le traitement des déchets verts et des bio-déchets ;
- La commercialisation des produits ;
- Les actions de prévention et de communication.

Chaque collectivité adhérente au SEMOCTOM (Beychac et Cailleau, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-Et-Cameyrac) doit proposer 9 titulaires et 9 suppléants.

En conséquence, les membres de l'assemblée délibérante doivent procéder à la désignation de 9 titulaires et 9 suppléants.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Henri PUYAU-PUYALET en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Henri PUYAU-PUYALET est élu titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Arnaud FOUQUET en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Arnaud FOUQUET est élu titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Stéphane BANEY en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Stéphane BANEY est élu titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Madame Christine GALLOT MAUREL en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Christine élue titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Sébastien FAURIAT en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Sébastien FAURIAT est élu titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Serge FERNANDES en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Serge FERNANDES est élu titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Pierre COTSAS en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pierre COTSAS est élu titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Madame Laëtitia DA COSTA en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Laëtitia DA COSTA est élue titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Madame Céline BAGOLLE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Céline BAGOLLE est élue titulaire au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Jacky BIAUJAUD en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Jacky BIAUJAUD est élu suppléant au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Aymeric BERGEVIN en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Aymeric BERGEVIN est élu suppléant au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Madame Maud HENOFF en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Maud HENOFF est élue suppléante au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Paul MARROC en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Paul MARROC est élu suppléant au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Madame Julie LAMBERT-PARRET en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Julie PARRET-LAMBERT est élue suppléante au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Fabienne FITAL en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Fabienne FITAL est élue suppléante au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Jérémy SWICA en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Jérémy SWICA est élu suppléant au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Madame Aurélie VARAS en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Aurélie VARAS est élue suppléante au SEMOCTOM.

Monsieur le Président propose Monsieur Wesley DELAHAYE en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Wesley DELAHAYE est élu suppléant au SEMOCTOM.

Désignation des délégués au SIVOM Rive Droite

La Communauté de Communes Les Rives de la Laurence est adhérente au syndicat d'ordures ménagères, SIVOM Rive Droite pour les communes de Montussan, Sainte-Eulalie, Yvrac.

A ce titre, le conseil communautaire doit proposer deux membres pour chacune de ces communes.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Stéphane DUMAS en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Stéphane SIVOM Rive Droite.

Monsieur le Président propose Monsieur Laurent LARRIESTE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Laurent LARRIESTE est élu titulaire au SIVOM Rive Droite.

Monsieur le Président propose Monsieur Luc DUTRUCH en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Luc DUTRUCH est élu titulaire au SIVOM Rive Droite.

Monsieur le Président propose Monsieur Daniel YANINI en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Daniel YANINI est élu titulaire au SIVOM Rive Droite.

Monsieur le Président propose Monsieur Frédéric DUPIC en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Frédéric DUPIC est élu titulaire au SIVOM Rive Droite.

Monsieur le Président propose Monsieur Francis CARPE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Francis CARPE est élu titulaire au SIVOM Rive Droite.

Désignation des délégués au Pôle territorial Cœur Entre-2-Mers :

Créé dès 2000, le Syndicat mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers est un territoire de solidarité économique, initié au sein du SMOCTOM et poursuivi dans le cadre du Pôle et de l'OTEM, au sein duquel 7 intercommunalités partagent :

- Un projet de territoire pour le Cœur Entre-Deux-Mers, et donc l'Entre-deux-Mers géographique et historique ;
- Des services mutualisés de proximité qui reposent sur une solidarité financière et une volonté de travailler ensemble.

Le syndicat mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers a été transformé par arrêté préfectoral le 1^{er} janvier 2015 en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Chaque commune et communauté de communes qui adhère au Pôle adhère également à :

- Une stratégie de développement construite avec les élus, basée sur les besoins et projets du Cœur Entre- Deux Mers, à l'origine de toutes les contractualisations et des services mutualisés ;
- Des services et dispositifs financiers du Pôle :
 - Espace Info Entreprendre :
 - Aide à la création d'entreprise, accompagnement de l'entreprise dans le montage de ses demandes de subventions,
 - Opération collective de l'artisanat et de commerce (bilan conseil et subventions pour les entreprises).
 - Programme Leader
 - Contrat territorial avec la Région Nouvelle-Aquitaine
 - Espace Droit des Sols (service à la demande des communes) : instruction des actes d'urbanisme, aide à l'élaboration des règlements d'urbanisme.

Cette coopération a entraîné une forte synergie dans la réalisation de projets et dans la volonté des élus à construire ensemble un avenir choisi.

Le conseil communautaire se doit de désigner 6 titulaires et de 6 suppléants.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Madame Fabienne FITAL en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Fabienne FITAL est élue titulaire au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Madame Sylvie AYAYI en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Sylvie AYAYI est élue titulaire au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Madame Laëtitia DA COSTA en tant que titulaire

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Laëtitia DA COSTA est élue titulaire au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Madame Corinne JEAN-THÉODORE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Corinne JEAN-THÉODORE est élue titulaire au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Monsieur Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN est élu titulaire au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Madame Catherine FENOILLAS en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Catherine FENOILLAS est élue titulaire au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Monsieur Sébastien FAURIAT en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Sébastien FAURIAT est élu suppléant au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Monsieur Luc DUTRUCH en tant que

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Luc DUTRUCH est élu suppléant au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Madame Carine GALARDINI en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Carine GALARDINI est élue suppléante au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Monsieur Pierre BARBÉ en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pierre BARBÉ est élu suppléant au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Madame Chantal GUILLOU en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Chantal GUILLOU est élue suppléante au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Monsieur le Président propose Madame Nadia BENNACEF en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Nadia BENNACEF est élue suppléante au Pôle Territorial Cœur-Entre-Deux-Mers.

Désignation des délégués à GIRONDE NUMERIQUE

Gironde Numérique est une structure publique qui fédère le Département de la Gironde et 43 Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération ainsi que le Conseil Régional d'Aquitaine et Bordeaux Métropole.

Le but de cette mutualisation est de résorber les zones blanches, zones où l'accès à internet est impossible, améliorer les débits insuffisants qu'on trouve en zones dites « orises » (débits inférieurs à 2Mb/s), déployer les infrastructures haut débit et préparer l'arrivée du très haut débit (THD) via des technologies comme la fibre optique.

Considérant l'adhésion de la communauté de communes au projet « Gironde Numérique ».

Le conseil communautaire doit, par conséquent, désigner 1 titulaire et un suppléant.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Claude PULCRANO en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Claude PULCRANO est élu titulaire à Gironde Numérique.

Monsieur le Président propose Monsieur Aymeric BERGEVIN en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Aymeric BERGEVIN est élu suppléant à Gironde Numérique.

Désignation des délégués au syndicat du GUA

Le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du bassin versant du ruisseau le Guâ a été créé par arrêté préfectoral du 9 avril 1969 afin d'assurer l'aménagement et la gestion du ruisseau du Guâ et de ses affluents.

Ce syndicat mixte a pour objet à l'intérieur du périmètre du bassin dudit ruisseau et dans la limite du territoire concerné :

- Assurer dans les sections du ruisseau et de ses affluents la bonne qualité des eaux notamment en procédant à des travaux d'entretien indispensables
- Assurer et de promouvoir toutes les actions nécessaires à la conservation, à l'amélioration et à la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique

Considérant la délibération en date du 05 avril 2006, la Communauté de Communes Les Rives de la Laurence a décidé de prendre compétence en lieu et place de ses communes représentées au sein du syndicat c'est-à-dire les communes de Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Montussan, et d'Yvrac,

Considérant les statuts du syndicat mixte du bassin versant du ruisseau du Guâ.

Le conseil communautaire doit désigner 8 titulaires.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Marc ARLABOSSE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Marc ARLABOSSE est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Monsieur le Président propose Monsieur Geoffrey QUELLIEN en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Geoffrey QUELLIEN est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Monsieur le Président propose Monsieur Luc DUTRUCH en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Luc DUTRUCH est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Monsieur le Président propose Monsieur Claude PROUST en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Claude PROUST est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Monsieur le Président propose Monsieur Daniel YANINI en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Daniel YANINI est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Monsieur le Président propose Monsieur Sébastien CANTERO en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Sébastien CANTERO est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Monsieur le Président propose sa candidature en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Hubert LAPORTE est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Monsieur le Président propose Monsieur Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN est élu titulaire au Syndicat du Guâ.

Désignation des délégués à Gironde Ressources

Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que :

« Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. »

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Gironde en date du 14 décembre 2016 ayant pour objet d'approuver la création de cet établissement public administratif,

Vu les statuts de l'agence technique départementale dénommée « Gironde Ressources »,

Compte tenu de l'intérêt pour la collectivité de l'existence d'une telle structure, les membres de l'assemblée délibérante doivent désigner un membre et son suppléant pour siéger au sein de « Gironde Ressources ».

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose sa candidature en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Hubert LAPORTE est élu titulaire à Gironde Ressources.

Monsieur le Président propose Monsieur Aymeric BERGEVIN en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Aymeric BERGEVIN est élu suppléant au Gironde Ressources.

OTEM- Développement, promotion et commercialisation touristique

Considérant que la communauté de communes a adhéré à l'OTEM,
Considérant que la communauté de communes a décidé de confier à l'OTEM Pays d'Accueil Touristique de l'Entre-deux-Mers les missions suivantes :

- Accompagnement de porteurs de projets et d'activités à vocation touristique,
- Edition-Promotion-Communication générale à l'échelle de l'Entre-deux-Mers,
- Élaboration et mise en marché de produits touristiques (Immatriculation Atout France),
- Mise en œuvre de programmes de formation pour les professionnels du tourisme,
- Représentation de la « destination touristique » Entre-deux-Mers auprès des échelons Département et Région,
- Observatoire qualifié des activités éco touristique,
- Animation de procédures contractuelles à vocation touristique et réponse à des appels à projets,

Il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner 1 délégué et 1 suppléant.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Henri PUYAU-PUYALET en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Henri PUYAU-PUYALET est élu titulaire à l'OTEM.

Monsieur le Président propose Madame Catherine FENOUILAS en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Catherine FENOUILAS est élue suppléante à l'OTEM

Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'entre deux mers (SMER-E2M)

Historiquement, le bassin versant de la Vignague était géré par le Syndicat de la Misère.

En 2013, ce dernier a fusionné avec 4 autres syndicats pour former le SMER-E2M.

La particularité du SMER-E2M est d'être composé de plusieurs bassins versants limitrophes, jetant dans la Dordogne sauf le bassin versant de la Vignague qui se jette dans le Dropt, qui par la suite, se jette dans la Garonne.

Orr avec la mise en place de la GEMAPI, la nécessité d'une cohérence de bassin versant est devenue essentielle pour une bonne gestion des milieux aquatiques mais également vis-à-vis des partenaires techniques et financiers.

Le Gestas ruisseau sur Beychac et Cailleau est de la compétence du SMER-E2M tout comme le bassin versant de la Laurence

En conséquence, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner 12 délégués (6 titulaires - 6 suppléants).

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Antoine DE TOURNEMIRE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Antoine DE TOURNEMIRE est élu titulaire au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Jean-Paul ESCORIHUELA en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Jean-Paul ESCORIHUELA est élu titulaire au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Jean-Marie DESALOS en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Jean-Marie DESALOS est élu titulaire au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Francis CARPE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Francis CARPE est élu titulaire au SMER.

Monsieur le Président propose Madame Johanna JAVELLE en tant que

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Johanna JAVELLE est élue titulaire au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Henri PUYAU-PUYALET en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Henri PUYAU-PUYALET est élu titulaire au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Madame Fabienne FITAL en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Fabienne FITAL est élue suppléante au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Madame Julie LAMBERT-PARRET en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Julie LAMBERT-PARRET est élue suppléante au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Pierre CALLEJA Pierre en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Pierre CALLEJA est élu suppléant au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Frédéric DUPIC en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Frédéric DUPIC est élu suppléant au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Serge FERNANDES en tant que suppléante.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Serge FERNANDES est élu suppléant au SMER-E2M.

Monsieur le Président propose Monsieur Aymeric BERGEVIN en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30
Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Aymeric BERGEVIN est élu suppléant au SMER-E2M.

Fixation du nombre de délégués et désignation des représentants du Conseil Communautaire au Conseil d'Administration du CIAS

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-4 à L.123-9 ;
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 03/12/2015 portant création du CIAS ;

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est administré par un conseil d'administration présidé de droit par le Président de l'EPCI ;
Ce conseil d'administration comprend :

- o Des membres élus en son sein par le Conseil communautaire ;
- o Des membres nommés par le Président parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social ;

Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par le Conseil communautaire ;
Il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil communautaire comme suit :

- 12 membres élus au sein du Conseil communautaire ;
- 12 membres nommés par le Président ;

Dans le respect de la parité entre les deux collèges.

Considérant que le scrutin serait de liste

Il y a lieu de procéder à l'élection des représentants au sein du Conseil d'Administration du CIAS.

Une seule liste candidate : Liste A

PUYAU-PUYALET Henri
TOURNÉ Julie
CHANSARD Nathalie
JEAN-THEODORE Corinne
FITAL Fabienne
JAVELLE Johanna
ORNON Marie-Geneviève
COTSAS Pierre
AYAYI Sylvie
CANUDO Corinne
VAN DE MOSSELAER Sandrine
SÉRÉ PEYRIGAIN Pierre

L'assemblée procède au vote à bulletin secret
Le résultat du scrutin est le suivant : la liste A : 27 voix.

A l'unanimité des membres présents et représentés, les membres élus au CIAS sont : Henri PUYAU-PUYALET, Julie TOURNÉ, Nathalie CHANSARD, Corinne JEAN-THÉODORE, Fabienne FITAL, Johanna JAVELLE, Marie-Geneviève ORNON, Pierre COTSAS, Sylvie AYAYI, Corinne CANUDO, Sandrine VAN DE MOSSELAER, Pierre SERE-PEYRIGAIN.

Désignation du délégué local du CNAS

Conformément à ses statuts, et notamment à son article 6, le C.N.A.S (comité national d'action sociale) prévoit la désignation d'un délégué représentant les élus et d'un délégué représentant les agents, pour siéger à l'assemblée départementale annuelle afin de donner un avis sur les orientations de l'association, d'émettre des vœux sur l'amélioration des prestations offertes et de procéder à l'élection des membres du bureau départemental, des délégués départementaux et des membres du conseil d'administration.

Ces délégués locaux sont élus pour la durée du mandat communautaire et sont donc renouvelés tous les 6 ans.

Le délégué local, pour les collectivités territoriales adhérentes, est désigné par l'organe délibérant parmi ses membres.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Marc ARLABOSSE en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Marc ARLABOSSE est élu titulaire au CNAS.

Désignation de délégués au SDEEG

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de désigner des délégués pour représenter la Communauté de Communes au Syndicat d'Energie Electrique de la Gironde.

Comme le dispose l'article L.5711-11 du CGCT le choix des délégués doit porter sur les membres de la communauté de Communes au sur des conseillers municipaux d'une commune membre. Il est rappelé qu'un même délégué ne peut représenter qu'une seule collectivité.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner les 2 délégués.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Madame Christine GALLOT MAUREL en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Christine GALLOT MAUREL est élue titulaire au SDEEG.

Monsieur le Président propose Monsieur Pascal COURTAZELLES en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pascal COURTAZELLES est élu titulaire au SDEEG.

Monsieur le Président propose Monsieur Daniel YANINI en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Daniel YANINI est élu suppléant au SDEEG.

Monsieur le Président propose Monsieur Pierre COTSAS en tant que suppléant.

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Pierre COTSAS est élu suppléant au SDEEG.

Mission locale des Hauts de Garonne

La Mission Locale assure une mission de service public en proposant un accompagnement global et de proximité aux jeunes, âgés de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes reconnus bénéficiaires de la R.Q.T.H. Son offre de services s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire couvrant l'orientation professionnelle, l'accès à l'emploi et à la formation, ainsi que les problématiques liées au logement, à la santé, au handicap, à la mobilité, à l'accès aux droits, à la citoyenneté, aux pratiques sportives, aux loisirs et à la culture.

Elle a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en mettant en œuvre un accompagnement individualisé et coordonné, adapté à la situation de chacun. À ce titre, la Mission Locale accompagne les jeunes dans la définition de leur projet professionnel, l'identification des freins à leur insertion, la mise en place d'actions adaptées et la construction d'un parcours structuré visant un accès durable à l'emploi et à l'autonomie.

Considérant les statuts de la mission locale prévoyant la composition du collège des élus parmi les membres de droit de l'association, il est proposé au conseil communautaire de procéder à la désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale.

A l'unanimité des membres présents et représentés, il est décidé de procéder au scrutin public pour l'élection de chaque représentant.

Monsieur le Président propose Monsieur Sébastien ROUX en tant que titulaire.

Nombre de Conseillers : 30

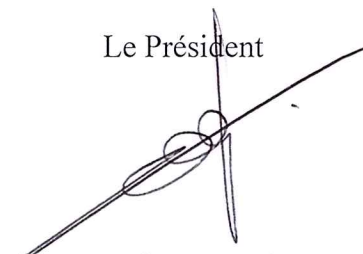
Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 27

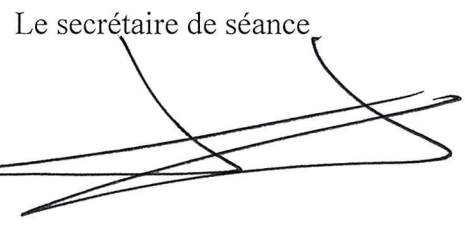
Nombre de suffrages exprimés : 27

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Sébastien ROUX est élu titulaire à la Mission Locale.

Fait à Saint-Loubès, le 10 avril 2026

Le Président

Hubert LAPORTE



Le secrétaire de séance

Luc DUTRUCH

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr